

Sur la mesure du temps d'exposition

Autor(en): **Lainer, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **3 (1891)**

Heft 9

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-526798>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

même, je croirai passer plutôt la limite du vrai que rester au-dessous, en affirmant que l'épaisseur des neiges permanentes sur la cime du Mont-Blanc ne s'élève pas au-dessus de 200 pieds, et que c'est le maximum auquel la réduisent la fonte, soit du fond, soit de la surface, l'évaporation et les vents. Il ne faut donc point croire, comme l'ont supposé quelques personnes, que cette épaisseur augmente continuellement. Ici, comme en tant d'autres occurrences, les causes d'accroissement trouvent des limites, où les causes de destruction les atteignent, et où la Nature s'est fixée à elle-même des bornes qu'elle ne dépasse jamais. Voyez les preuves de la même vérité, relativement aux glaciers. »

(*Relation abrégée d'un voyage à la cime du Mont-Blanc, en août 1787*, par H.-B. de Saussure. Genève, in-12, 1807, p. 444.) Cette relation fait suite dans le même volume à la *Description de Genève, ancienne et moderne*, par H. Mallet, ingénieur-géographe.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des péripéties de l'intéressante entreprise de M. Janssen. Si l'observatoire était construit, nous ne doutons pas, ou tout au moins, nous aimons à espérer que l'éminent académicien n'oubliera pas d'y loger un laboratoire de photographie. La météorologie ne saurait plus se passer de cette science.

Sur la mesure du temps d'exposition.

Dans un article inséré dans le *Jahrbuch de Éder* pour 1891, le D^r Miethe explique que beaucoup de photographes sont dans l'idée que les temps d'exposition ne sont pas inversement proportionnels au carré du diamètre des diaphragmes, mais qu'ils doivent être dans une proportion différente.

M. le D^r Miethe a fait des expériences au sujet de l'absorption de la lumière par diverses espèces de verres. Il s'est servi pour cela d'une source lumineuse constituée par l'inflammation d'une quantité fixe de magnésium en poudre.

La surface sensible impressionnée était du papier au gélatino-chlorure d'argent dont le noircissement plus ou moins grand se trouvait être inversement proportionnel au pouvoir absorbant du verre.

M. le D^r Miethe est arrivé à démontrer par ces expériences que le verre d'Iéna possède un pouvoir absorbant plus faible que les autres sortes de verres employés auparavant en optique, et il suppose que cette inégalité du pouvoir absorbant pourrait bien être la cause de l'anomalie ci-dessus.

J'ai voulu acquérir la certitude qu'avec les objectifs antiplanétiques de Steinheil et l'emploi de plaques sèches, la loi ci-dessus sur les temps d'exposition se trouvait suivie.

J'ai successivement pris deux vues à poses parfaitement égales en employant pour la première un diaphragme dont l'ouverture était représentée par 2 et pour la seconde par 1. Les deux plaques furent développées, la première image indiqua 15° W. et la seconde 10.

Ces degrés correspondent aux temps d'exposition 75 et 18 qui sont assez exactement comme 4 : 1. Deux vues furent encore prises avec les deux mêmes diaphragmes en posant comme 4 : 1, et au développement j'obtins dans les deux cas 15° W.

En dernier lieu, je fis l'expérience suivante qui est venue corroborer les deux autres :

Une glace 13 × 18 fut à moitié couverte de papier d'étain puis exposée 10 secondes avec le plus grand diaphragme. On couvrit alors dans le cabinet noir la partie exposée avec



Photocollographie de MM. F. THÉVOZ & C^o.

Négatif de M. J. ROSSI.

UNE AVENUE

(CANTON DE GENÈVE)

le papier d'étain et l'on posa de nouveau 397 secondes avec le plus petit diaphragme et conformément à la loi ci-dessus. Au développement les deux parties étaient sensiblement égales.

De ces expériences il résulte que la loi : *le temps d'exposition est inversement proportionnel au carré du diamètre de l'ouverture* est parfaitement exacte pour les antiplanétiques avec l'emploi des plaques sèches.

A. LAINER.

(Traduit de la *Photographische Correspondenz*, août 1891,
pour la *Revue de Photographie*.)

Nouveau châssis pour diapositives.

L'abbé Coupé est très amateur de diapositives pour projections ou stéréoscope. Fort peu partisan de l'impression de ces diapositives à la lumière artificielle, il fait usage de la lumière diffuse, mais aux châssis-presse ordinaire il trouva tant d'inconvénients qu'il s'en combina un type nouveau, que L. Van Neck, d'Anvers, construisit sur ses indications dans son usine de Merxem.

Voici la disposition du châssis : sur le cadre rigide d'un châssis-presse ordinaire se trouve montée une pyramide tronquée de 60 centimètres de haut ayant à sa base environ 28×20 . Le sommet de cette pyramide creuse est fermé d'une planchette, percée à son centre d'une ouverture circulaire de 6 centimètres, sur laquelle d'ailleurs on peut glisser des intermédiaires plus petits.

Cette ouverture est clôturée par un obturateur, simple valve à pivot. Le tube tout entier se dégage du châssis.